Ville de
SURY LE COMTAL
Loire

SURY'Quoi

Avril 2023 - Magazine municipal

CARNAVAL
DU 17 FÉVRIER 2023

TRAVAUX
PAGES 6-8

DOSSIER
HISTOIRE : PAGES 18-19

VIE ASSOCIATIVE
PAGES 24-37

ÉTAT CIVIL - DU 6 DÉCEMBRE 2022 AU 15 MARS 2023

NAISSANCES
Bienvenue

ARTHAUD Antoine, Serge, Pierre
BEN AICHA Anas, Guy
BRET LEFEVRE Valentin, Christian, Gérard
BRUNON Mia, Marie-Rose, Liliane
CARETTE Ethan
CHAPUIS Armelle, Marie, Gabrielle
CHAVANNE FARRE Pierre, Lorenzo
ÇIFTÇI Lina, Hava
COLOMBIER Roméo
CRETIER Axel, Marcel
DÜZYOL Melis
FABRE Idriss
GORD Sohan
KOCA Ayaz
LAC Mathéo
LUNETTA REYMOND Timéo
MARTINS Léo
PLESSIS GATTUSO Noeline
RODRIGUEZ Lisa
TEYSSIER Ézio, Melvin, Lola
VANG Nino, Zayn, Tou
VERNET Lucas

DÉCÈS
Condoléances

ADAMCZEWSKI née BEN DAHAN-SADOUN Liliane, Fortunée
AUMEUNIER née MOLLE Françoise
BRUNEL Georges, Hubert, Marcel
BRUYÈRE née AYEL Jeanne, Paulette, Aimée
CATARINO CANELO née MARTINS NUNES Rosa
CHAMBON née VARINNIER Monique, Jeannine
CHENET Florian, Christian, Jean-Paul
FAVERJON Marcel, Antoine, Jean
GARRIDO DE CARVALHO née DA SILVA OLIVIERA Ana, Rosa
GRATALOUP née BOUTHÉON Rosa, Eugénie
GUILLERM Yvon, Marie
HEILIG Jacques, Henri, Gabriel
MOULIN née LONGUET Pascale, Martine, Pierrette, Marie
RECH Marc
TISSOT Lucien, Jean, Paul
VERDIER André, Laurent

MARIAGES
Félicitations

GUNAY Halil, Ferdi et DEMIRAL Emma
TORUN Osman et SEVIK Huriye

Magazine municipal

Dépôt légal : avril 2023
- Tirage : 3 300 ex.
- Responsable de publication : Monsieur le Maire
- Rédaction / Photo : mairie, associations, établissements scolaires, journalistes, J. Clavier, Loire Forez Agglomération, Atelier Bidule
- Coordination : Infos municipales
- Création-Conception : Mairie
- Impression sur papier recyclé : Lucky Imprimerie St-Cyprien

Mairie
Place de l'Hôtel de Ville
BP 47 - 42450 Sury-le-Comtal
04 77 50 52 50
communication@ville-surylecomtal.fr

Communication

La commune ayant fait évoluer son contrat, la distribution du magazine comprendra désormais les boîtes mentionnant un « stop-pubs ».
Il est également téléchargeable sur le site internet de la commune :
www.ville-surylecomtal.fr

Téléchargez l'application d'info en temps réel : Illiwap

Prochain magazine

Date limite des articles :
3 juillet 2023
pour parution fin août 2023.
Il couvrira la période de septembre à novembre..
(sous réserve de modifications)
Transmettre les articles par mail et les photos de bonne qualité (Éviter les photos de téléphones)
Cette date est impérative, passé ce délai, l'article ne sera pas publié.

Contact

bulletinmunicipal@ville-surylecomtal.fr

Éditorial

Chères Suryquoises, chers Suryquois,

L'arrivée du printemps vient mettre un peu de couleur dans notre décor quotidien, au détour de nos jardins, de nos voiries et de nos ronds-points.

Nos jardiniers municipaux s'activent pour embellir notre commune et nous les remercions pour le résultat obtenu. Bon nombre de nos habitants apprécient cette action, mais également les personnes qui traversent notre cité et qui se ravissent de cet environnement coloré et des décorations qui l'accompagnent.

J'en profite pour féliciter également les Suryquoises et les Suryquois qui agrémentent leurs façades, balcons ou jardins, et qui viennent compléter le travail de nos agents pour améliorer le cadre de vie de notre population.

Malheureusement, le manque d'eau nous contraint, particuliers ou collectivités, à être précautionneux dans le choix de nos plantations, afin de ne pas gaspiller cette précieuse ressource.

Le printemps et l'été verront également nos manifestations habituelles se repositionner comme la Foire de Printemps, l'Art dans la rue, la Fête de la musique, les Vendredis de l'été...

Les travaux communaux se poursuivent eux aussi, avec en point d'orgue la réfection de la rue du 11 novembre depuis le rond-point de la Mare jusqu'au boulevard Orelu avec les places du Champ de Mars et du 8 Mai.

Je ne voudrais pas clore mon propos sans avoir une pensée pour nos amis de la communauté turque dont le pays d'origine a été durement touché par un tremblement de terre il y a quelques semaines.

Nous avons d'ailleurs voté une aide financière pour la Turquie lors de notre dernier conseil municipal. Si d'autres actions se mettent en place, nous ne manquerons pas de vous le faire savoir.

Espérant avoir le plaisir de vous croiser à l'occasion de tel ou tel évènement festif dans la commune permettez - moi de vous souhaiter à toutes et tous un bon printemps et un bel été.

Votre Maire, Yves Martin

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

La campagne de recensement s'est déroulée du 19 janvier au 18 février 2023.

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets peuvent être pensés et réalisés.

Les résultats du recensement constituent une aide essentielle pour la prise de décision en matière de politique publique.

Connaître la population française et de chaque commune.

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population légale de chaque commune (population municipale et population totale).

Déterminer les populations légales de la France et de ses circonscriptions administratives. 350 textes font référence à la population légale. Décrire les caractéristiques des individus et des logements à différents niveaux de territoire...

Définir les moyens de fonctionnement des communes.

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes. Le calcul de la DGF repose en grande partie sur la population totale des communes.

Par ailleurs, plus de 350 textes réglementaires font référence aux chiffres de population légale, dans de nombreux domaines : nombre d'élus au conseil municipal, détermination du mode de scrutin, nombre de pharmacies, réglementation sur l'hébergement d'urgence...

Prendre des décisions adaptées pour la collectivité.

La connaissance de ces statistiques est aussi un des éléments qui permettent de préparer les décisions publiques, notamment toutes celles relatives aux équipements collectifs nécessaires (logements, petite enfance, personnes âgées, moyens de transports...).

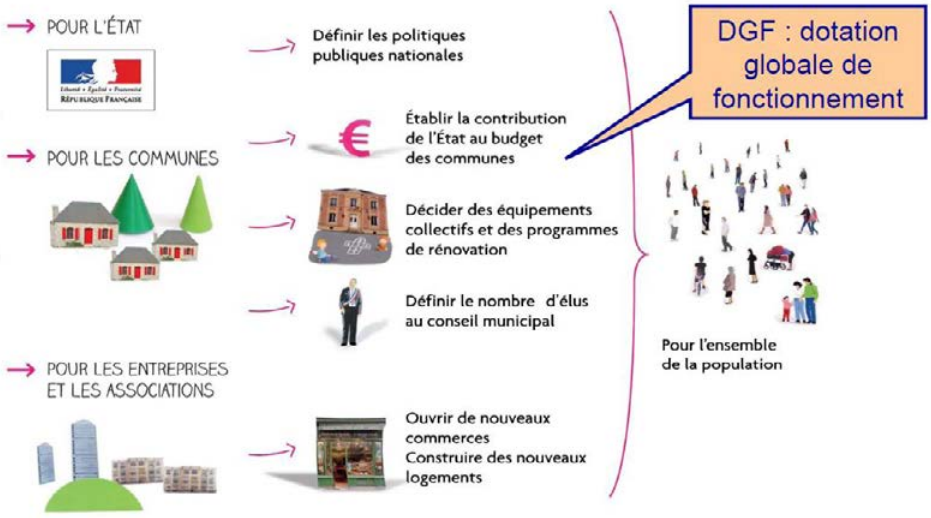

Pourquoi un recensement de la population ?

FRANCE SERVICES

VOTRE FRANCE SERVICES MULTISITES

ATELIERS NUMÉRIQUES

GRATUIT - SUR INSCRIPTION - NIVEAU DÉBUTANT ET INTERMÉDIAIRE

Avril

Ranger et classer son ordinateur

Découvrir comment créer des dossiers afin de ranger au mieux son ordinateur

- **Mardi 4 avril de 14 h à 16 h**

Imprimante 3D

Découvrir les fonctionnalités d'une imprimante 3D afin de créer un petit objet en 3D

- **Mardi 11 avril de 14 h à 16 h**

Casque de réalité virtuelle

Découvrir le casque afin de se plonger dans un univers virtuel grâce aux jeux, à des voyages...

- **Mardi 18 avril de 14 h à 16 h**

Mai

Tablette

Découvrir les fonctionnalités d'une tablette

- **Mardi 2 mai de 14 h à 16 h**

Smartphone

Découvrir les fonctionnalités d'un téléphone portable.

- **Mardi 9 mai de 14 h à 16 h**

Café numérique

Moment d'échange autour du numérique. Venez avec vos questions.

- **Mardi 16 mai de 14 h à 16 h**

Juin

Ranger et classer son ordinateur

Découvrir comment créer des dossiers afin de ranger au mieux son ordinateur

- **Mardi 6 juin de 14 h à 16 h**

Bureautique texte et/ou tableur

Découvrir un traitement de texte pour la rédaction d'un courrier ou un tableur pour créer des tableaux.

- **Mardi 13 juin de 14 h à 16 h**

Boite mail

Découvrir les fonctionnalités d'une messagerie électronique (nouveau message, pièce jointe, mettre en copie...)

- **Mardi 20 juin de 14 h à 16 h**

impots.gouv.fr

Pendant la période de déclaration venez participer à la découverte du site : **Mardi 25 avril de 14h à 16h**

- Comment créer son espace particulier ?
- Quelles démarches et informations puis-je y trouver ?

(Sur inscription auprès de la mairie ou de Marie-Pierre Huet-Berthiot)

Les agents de votre France services vous accompagnent aux horaires suivants :

- **Mairie de Sury-le-Comtal : place de l'Hôtel de Ville • 04 77 50 52 50**

lundi et mardi : 9h-12h et 13h30-17h - jeudi : 14h-17h - vendredi : 13h30-16h30

Contact : mfs.multisites@loireforez.fr / Plus d'informations : www.loireforez.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité | France services | CONSEILLER NUMÉRIQUE France services | FRANCE RELANCE | Loire Forez Agglo

Salle d'animation

Le nouveau pôle festif L'ONYX a pris ses fonctions avec les associations locales pour des animations.

La gestion de cet espace a été confiée à l'agence Cloéé Évènements. En effet, une salle de cette taille nécessite une gestion précise et rigoureuse. L'agence Cloéé va également promouvoir la salle afin de proposer de nouveaux événements sur la commune.

Pour toutes demandes concernant la location merci de prendre contact avec l'agence au 04 77 83 55 67 ou contact@cloee42.com

Boulevard du Béal

Suite à la construction de nombreuses habitations, la commune doit effectuer une mise à jour de la dénomination des rues, c'est pourquoi la section comprise entre la Grande rue Franche et le boulevard du Béal sera nommée boulevard du Cycle.

Boulevard Orelu

Au vu de la construction d'un immeuble sur limite parcellaire, 6 platanes se trouvent désormais trop proches des balcons et fenêtres.

Des coupes importantes des branches charpentières seraient nécessaires pour dégager les ouvertures des futurs logements, mais cela provoquerait d'importants réservoirs à maladie et fragiliserait les arbres.

L'insecte du platane (le tigre), très présent apporte beaucoup de désagréments, c'est pourquoi l'abattage est inévitable.

Pour palier à la suppression de ces arbres, 34 arbres seront plantés lors des travaux de réhabilitation de la rue du 11 Novembre.

Le parc arboricole de la commune continuera d'augmenter suite à de nombreux aménagements prévus au fil des années afin de créer des zones de fraicheur pour lutter contre le phénomène du réchauffement climatique et rendre la ville plus accueillante.

Rue du 11 novembre, places du champs de mars et du 8 mai 1945

Phase 1 : des travaux du 20 mars au 28 avril 2023

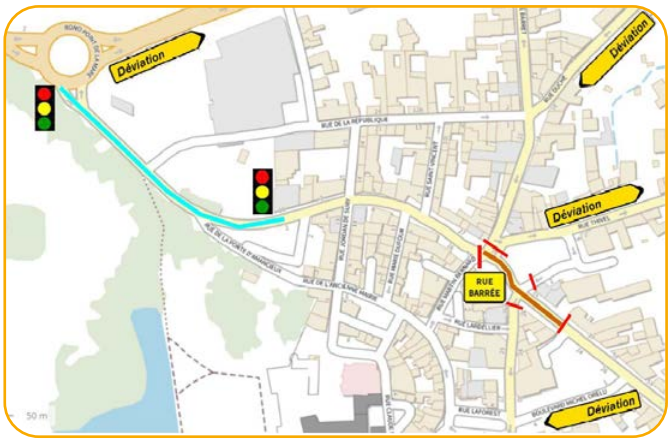

Bleu : Equipe 1 : entreprise Cholton – travaux sur la conduite principale d'eau potable.

Marron : Equipe 2 : entreprise SADE - travaux sur la conduite principale d'eau potable + reprise des branchements + travaux sur le réseau d'assainissement sur la place du 8 mai et la rue Gambetta.

Phase 2 : des travaux du 2 mai au 26 mai 2023

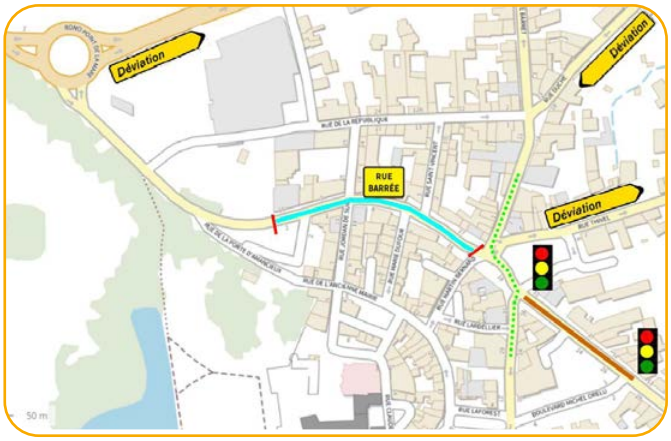

Equipe 1 : Cholton : travaux sur la conduite principale d'eau potable + reprise des branchements + travaux sur le réseau d'assainissement de la place du Champ de Mars jusqu'à la place du 8 mai.

Equipe 2 : SADE : travaux sur la conduite principale d'eau potable + reprise des branchements + travaux sur le réseau d'assainissement entre la rue Gambetta et le boulevard Orelu.

Phase 3 : des travaux du 30 mai au 4 août 2023

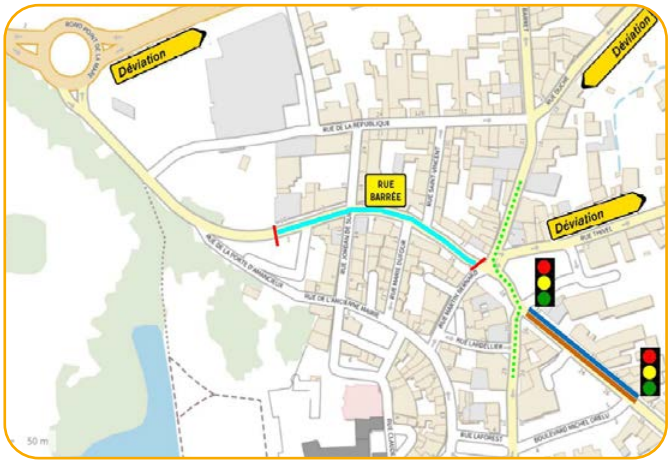

Equipe 1 : Cholton : travaux de réhabilitation par l'intérieur de l'ovoïde principal diamètre 160cm entre le champ de mars et la place du 8 mai.

Equipe 2 : SADE : travaux de reprises des branchements + suite des travaux sur le réseau d'assainissement entre la rue Gambetta et le boulevard Orelu.

Une fois les travaux sur les réseaux humides achevés, l'entreprise SOBECA prendra le relais début septembre pour changer la conduite et les branchements gaz pour une durée de deux mois.

Éclairage public

Les maires du territoire de Loire Forez agglomération ont décidé d'éteindre une grande majorité des candélabres pour limiter l'impact du prix de l'énergie, alliant ainsi économie et écologie.

Le conseil municipal souhaite mettre en place une période de test d'extinction de l'éclairage public de 23h à 5h sur la commune hors zone de contrôle caméra.

Ce test sera mis en œuvre au cours du second trimestre 2023.

Nouveaux points de collecte

Dans le cadre du projet de densification des bornes à verre, projet Citéo, 3 points ont été rajoutés sur la commune :

• Rue des Parottes / rue des Grands Jardins
• Chemin de la Madone / groupe scolaire Simone Veil
• La Dévalla / chemin de la Coursière

- Le PAV (Point d'Apport Volontaire) des Chartonnes a été déplacé et remplacé.

- Le PAV et la borne relais de la rue du Onze novembre ont été déplacés temporairement chemin de la Prairie en raison des travaux.

Entretien des propriétés

Compte tenu de la sécheresse et des risques plus importants d'incendies, nous remercions les administrés de bien vouloir entretenir régulièrement les propriétés boisées.

L'opération consiste à réduire les matières végétales de toute nature (herbe, branchage, feuilles...) pouvant prendre feu et propager un incendie aux habitations.

Il peut s'agir par exemple d'élaguer les arbres ou arbustes ou d'éliminer des résidus de coupe (branchage, herbe...)

Déduction d'impôt : vous pouvez bénéficier sous certaines conditions d'un crédit d'impôt si vous employez une personne pour vos travaux de débroussaillement.

Information URBANISME

La commune, soucieuse du cadre de vie des Suryquois, poursuit ses travaux d'embellissement de la ville.
En tant que particulier (propriétaire ou locataire), vous pouvez vous aussi décider de réaliser des travaux de valorisation de votre bien.

Nous vous rappelons que tous vos travaux doivent faire l'objet :
* D'une déclaration préalable, à effectuer auprès du service urbanisme de la mairie
* Dans le respect des préconisations de l'architecte des bâtiments de France si vous habitez dans le périmètre historique.

Le non-respect de ces obligations est susceptible d'entraîner des sanctions.

Le dépôt des demandes sur la plateforme de dématérialisation est à favoriser pour un traitement plus rapide des dossiers.

Lien du site pour dépôt DP (déclaration préalable) et PC (permis de construire) :
https://loireforez.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier

Le service urbanisme de la mairie reste à votre disposition pour vous accompagner dans vos projets.
URBANISME : sur rendez-vous : 04 77 50 52 55
urbanisme@ville-surylecomtal.fr

Contacts utiles :

Compétences de Loire Forez agglomération

Eau potable :
eaupotable@loireforez.fr

Assainissement :
eauassainissement@loireforez.fr

Tél. horaires d'ouverture : 04 26 54 70 90
Tél. astreinte : 06 42 30 86 13

Autres prestataires

ENEDIS (sécurité/dépannage)
09 70 83 19 70 / 09 72 67 50 42

GRDF tout dépannage lié au gaz naturel
08 00 47 33 33

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Noël des aînés

Le Noël s'est déroulé cette année dans la salle des fêtes de Veauchette le 9 février en raison d'un souci de chauffage au pôle festif.

Lors des inscriptions il y avait le choix entre un colis et un repas. 140 personnes sont venues au repas servi par le traiteur Guerpillon de Montbrison, les convives se sont régalés dans une ambiance très conviviale avec l'animation musicale de Michel Madeira et son chanteur.

Le CCAS avait mis deux cars à disposition des personnes qui le souhaitaient pour se rendre à Veauchette.

Mutuelle ma commune ma santé

Face au succès des permanences toujours complètes, les rendez-vous vont reprendre dès le mois d'avril.

Prise de rendez-vous au 06 68 93 02 49.

Anniversaires de mariage

La commune souhaite féliciter les couples ayant atteint les 50, 55, 60, 70... ans de mariage.

Une cérémonie aura lieu le 16 juin à 18h30 - au pôle associatif Jacques Clavier.

Les retardataires pourront s'inscrire jusqu'au 30 avril. Pour cela vous voudrez bien vous faire connaitre auprès du CCAS. Vous munir de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Registre des personnes vulnérables

Le CCAS souhaite tenir à jour les informations contenues sur le registre nominatif des personnes âgées et des personnes en situation de handicap vivant sur la commune.

Ce registre permet à la ville de mettre en place une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

L'inscription sur le registre est une démarche volontaire et la déclaration est facultative.

L'inscription sur le registre se fait :
* soit par les personnes elles-mêmes ;
* soit par un tiers (membre de la famille, représentant légal, professionnels médico-sociaux...)

Infos CCAS 04 77 50 52 69
formulaire d'inscription disponible à la mairie ou sur le site de la commune
www.ville-surylecomtal.fr

CONTACT élue
nicole.piney@ville-surylecomtal.fr
06 68 93 02 49
PINEY Nicole -adjointe CCAS

COORDONNÉES
Centre communal d'action sociale
Mairie Sury-le-Comtal
BP 47 - 42450 Sury-le-Comtal

PERMANENCES CCAS
ccas@ville-surylecomtal.fr - 04 77 50 52 69
Ouvert : Lundi de 9h15 à 10h45
Mardi de 14h à 15h45
Jeudi de 13h30 à 15h45

CMEJ SURY-LE-COMTAL

DES ACTIONS... *des idées*

Nous avons reçu beaucoup de cartes de vœux de Suryquois et nous les remercions.

Le 25 janvier : nous nous sommes rendus à la Résidence Jacoline pour présenter nos vœux aux résidents.

Nous avons fait des jeux de société et les élu(e)s du CMEJ ont offert un photophore fabriqué par leurs soins.

Le 19 mars : nous étions présents à la cérémonie de la commémoration du 19 mars.

Le 22 mars : nous avons participé à un après-midi jeux de société à la Résidence Jacoline.

Le 23 avril : nous proposerons dans le cadre de la foire de printemps une animation avec un château gonflable.

Sylvie Bonnet,
Adjointe en charge du CMEJ

A déposer en mairie pour le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes

Conseil Municipal Enfants et Jeunes SURY-LE-COMTAL

Nous souhaiterions vous poser quelques questions et serions heureux que vous preniez le temps d'y répondre et de nous glisser votre coupon dans la boite aux lettres de la mairie. Avec nos remerciements par avance.

- Connaissez-vous le CMEJ ? .....
- Êtes-vous sensible aux actions du CMEJ ? .....
- Connaissez-vous le rôle de la mairie ? .....
- Connaissez-vous l'histoire de la commune ? .....
- Que souhaiteriez-vous voir de nouveau dans la commune ? .....
- Quelle manifestation aimeriez-vous voir à Sury-le-Comtal ? .....
- Qu'aimez-vous le plus à Sury-le-Comtal ? .....
- Qu'aimez-vous le moins à Sury-le-Comtal ? .....
- Où faites-vous vos courses ? .....
- Comment peut-on améliorer les transports en commun ? .....
- Avez vous des idées à proposer : .....

.....

POLICE MUNICIPALE

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

La Police Municipale, en relation avec la Gendarmerie Nationale, met en place un service «Opération Tranquillité Vacances» (OTV) pour effectuer des contrôles visuels de votre domicile lorsque vous partez en vacances.

Pour bénéficier de ce service de surveillance gratuite de votre domicile en votre absence, signalez vos dates de départ et de retour de vacances auprès de la Police Municipale au 04.77.30.01.48 ou en vous rendant sur le site de la commune www.ville-surylecomtal.fr

LES DÉJECTIONS CANINES

Régulièrement les services communaux sont interpellés sur le problème récurrent des déjections canines.

La municipalité rappelle que les règles d'hygiène, d'éducation et de civisme les plus élémentaires s'appliquent autant aux animaux qu'à leurs maîtres.

Des sachets de sacs sont disponibles gratuitement à la mairie aux horaires d'ouverture.

Il est également rappelé que l'abandon de déjection est passible d'une amende.

CIRCULATION DES VÉLOS

Petit rappel :
Lorsque la vitesse est inférieure ou égale à 30 km/heure, ce qui est le cas en agglomération Suryquoise, les chaussées sont à double sens pour les cyclistes sauf décision contraire de l'autorité investie du pouvoir de Police.

Néanmoins, pour plus de sécurité, nous vous conseillons fortement de circuler dans le bon sens de circulation.

LES DÉCHARGES SAUVAGES

Des dépôts sauvages de déchets sont régulièrement découverts sur le territoire de la commune.
Nous souhaitons informer les auteurs de ces incivilités que ces actes feront l'objet de dépôt de plainte et qu'ils s'exposent à des amendes de 450 à 1 500 euros.

N'hésitez pas à nous contacter si vous constatez un dépôt sauvage : 04.77.30.01.48.

Les articles L541-2 et L541-3 du Code de l'Environnement définissent la responsabilité des producteurs de déchets et l'article R635-8 du Code Pénal réprime ces faits (jusqu'à 1 500 €).
Les contrevenants encourent aussi la confiscation du véhicule ayant servi au transport des objets.

CONTACT
Tél. 04 77 30 01 48
policemunicipale@ville-surylecomtal.fr
Permanences : mardis et jeudis de 9h à12h

LES BIENFAITEURS DE SURY-LE-COMTAL

Parfois, les collectivités sont bénéficiaires de la générosité d'administrés voulant témoigner de leur attachement à leur commune de naissance, de cœur, de fin de vie...

Michel Orelu, Marie Dufour, la veuve Delcros Lardellier et Victorine Vassoil (née Masson) firent dons de terrains et de bâtiments à la commune.

Michel Orelu désigna la commune comme légataire universelle par un testament daté du 10 août 1885.
Autorisée à vendre la totalité des biens légués, la commune encaissera la somme de 32 000 francs et achètera ainsi la propriété Michalon afin de créer le Boulevard qui portera le nom d'Orelu.

Marie Dufour léga en 1881 un bâtiment à la municipalité, celui-ci fut démoli afin de créer une rue aboutissant à la route départementale 8. Cette rue porte son nom.

La veuve Delcros, quant à elle, propriétaire de la maison située à l'angle de la rue Grenette fût également une bienfaitrice.

Victorine Vassoil léga à la commune la maison du cimetière suite à 3 délibérations (29/05/1928 - 10/07/1929 - 10/06/1930), elle était également veuve de Louis Giraudier, nom porté par une place sur la commune.

La mémoire de ces bienfaiteurs est honorée tous les 1er novembre, les élus se rendent sur leur tombe afin de porter une composition florale.

Aujourd'hui les legs aux communes sont toujours d'actualité, qu'il s'agisse d'un don (du vivant de la personne) ou d'un legs (réalisé après le décès de l'auteur), les biens intègrent le domaine privé de la commune.

Si vous souhaitez faire une donation et rejoindre les bienfaiteurs Suryquois, la municipalité serait ravie d'étudier toute proposition.

Merci de contacter la mairie qui se tient à votre disposition pour toute demande d'informations sur ce dispositif.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Une réunion s'est tenue le 21 février avec les référents de secteur, des élu(e)s du conseil municipal des enfants et des jeunes et des élu(e)s municipaux.

Un échange entre les élu(e)s et les référents s'est déroulé et des propositions ont été faites.

- Organiser la fête des voisins sur la date officielle : les référents vont travailler ensemble et proposer un projet.
- Créer des zones de jardins partagés.
- Créer une navette pour transporter les enfants entre le périscolaire et les activités.
- Créer une « guinguette » sur les bords de Mare.

Pour redynamiser le groupe des référents, nous faisons un appel à candidats.

Si vous êtes intéressé, contactez le service communication 04 77 50 5 267 ou par mail communication@ville-surylecomtal.fr

LABEL « VILLES ET VILLAGES FLEURIS »

Le vendredi 3 mars 2023 la commune de Sury-le-Comtal a été remerciée par le comité départemental « fleurissement et cadre de vie en Loire » pour sa participation au Label « Villes et Villages fleuris ».

Afin de recevoir ce diplôme Pierre Matillon (conseillé délégué en charge des espaces verts), Patricia Carette (adjointe en charge de la communication) et Roland Baroux (responsable des espaces verts) étaient présents à cette cérémonie organisée par la commune de St-Just St-Rambert à l'embarcadère.

La campagne Fleurissement et cadre de vie en Loire met en avant les communes, leurs mairies, leurs agents municipaux mais aussi les habitants bénévoles qui embellissent leur environnement.

La commune a été officiellement labellisée avec l'obtention d'une 1ère fleur le 21 mars 2023 dans le cadre de la journée régionale cadre de vie et cérémonie de remise du label Villes et Villages Fleuris. Cette distinction est le résultat du travail collectif des équipes techniques et administratives.

Ce sont 518 communes en Auvergne-Rhône-Alpes qui sont labellisées :

230 communes avec 1 fleur
188 communes avec 2 fleurs
76 communes avec 3 fleurs
24 communes avec 4 fleurs

Remise des prix à Lyon

LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Si vous souhaitez vous inscrire pour participer au concours des maisons fleuries 2023 c'est le moment (jusqu'au 20/06).

Le concours des « maisons fleuries de Sury-le-Comtal» a pour objet de récompenser les actions menées par les habitants de Sury-le-Comtal en faveur de l'embellissement et du fleurissement de leurs jardins, balcons et terrasses.

Ce concours s'inscrit dans une démarche de préservation de l'environnement et participe au cadre de vie et à l'image de la commune.
En ce sens, seules les décorations végétales visibles de la rue seront prises en considération.

Ce concours comporte 5 catégories :
Catégorie 1 : maison/villa avec jardin
Catégorie 2 : cour ou jardinet
Catégorie 3 : balcon / terrasse / fenêtre
Catégorie 4 : ferme
Catégorie 5 : jardinier en herbe (plantations réalisées par les enfants)

Ce concours est ouvert à tous les habitants de la commune dont les aménagements sont visibles de la rue, sur inscription et sur validation du jury.

Pour cela vous pouvez passer à l'accueil de la mairie pour retirer un coupon d'inscription ou le demander par mail à :
communication@ville-surylecomtal.fr

Plus d'infos 04 77 50 52 67

L'ensemble des services techniques

L'équipe des espaces verts

FOIRE DE PRINTEMPS

Rendez-vous le dimanche 23 avril de 10h à 18h

Des stands : artisanat et métiers d'arts, expositions de petits animaux et animaux de la ferme, produits locaux et régionaux, bijoux, accessoires mode, sacs, huiles essentielles, savons...

• Des stands

Artisanat d'art, produits locaux et régionaux, alimentation, bijoux, accessoires....

Des animaux de la ferme : une vache et son veau, des canards, des lapins, des moutons, des chèvres....

Exposition de voitures anciennes avec la Pouët-Pouët Suryquoise.

Le combat de Maëlys pour soutenir un enfant malade.

• Buvette - Restauration

Les **associations locales et les écoles** vous proposeront une buvette, du sucré et du salé...

Côté restauration : un repas choucroute (12 €) sera servi **à partir de 11h30** par le Comité des Fêtes **(sur place ou à emporter)**.

Réservations sur place ou auprès de l'office du tourisme 04 77 96 08 69 - jusqu'au 15 avril.

• Animations

Les **élu(e)s du conseil municipal des enfants et des jeunes** vous proposent dès l'ouverture un château gonflable de 2 à 10 ans.

- ZIGANIME présente **LE GARAGE BRICOLO** par une approche ludique, faire la promotion du vélo pour ses bienfaits sur la santé et l'environnement.

En recyclant de vieux vélos et de la ferraille ce sont plus de 30 vélos rigolos et délirants que **le public pourra essayer ou admirer.**

Conseil Municipal Enfants et Jeunes SURY-LE-COMTAL

CONTACTS
Mairie : 04 77 50 52 67
communication@ville-surylecomtal.fr

ESPACE LECTURE JEAN D'ORMESSON

Des partenariats pour faire découvrir la bibliothèque

Afin de contribuer au développement de la lecture et de participer à la promotion et à la diffusion de la création culturelle, la bibliothèque de Sury-le-Comtal accueille différentes structures suryquoises.

Temps d'accueil avec le Relais Petite Enfance
Les enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles et de la responsable du relais ont pu apprécier un temps de lectures.

Curieux, ils ont été très intrigués par le Kamishibaï !

Accueil de crèche
Certains mercredis matins, quelques petites têtes blondes de l'Îlot Lutins, viennent à la recherche de nouveaux livres à regarder et à emprunter.

CHANTIERS ÉDUCATIFS

Financés pour moitié par le Département et pour moitié par la commune, les chantiers éducatifs d'été seront renouvelés en 2023 pour la période estivale.

Ils sont ouverts aux jeunes de 16 à 25 ans habitant Sury-le-Comtal. Ces chantiers s'adressent aux jeunes porteurs d'un projet, en difficulté scolaire, d'insertion sociale ou professionnelle...

Les missions proposées seront variées, en lien avec les services de la mairie, tels que les espaces verts, l'entretien des bâtiments communaux, le nettoyage public ; mais aussi, selon les besoins, en partenariat avec les associations notamment pour l'entretien du patrimoine communal.

Les candidatures sont à adresser au service RH de la mairie avant le 31/05/2023 CV+lettre de motivation avec disponibilités rh@ville-surylecomtal.fr

Les associations concernées par l'entretien du patrimoine communal qui auraient un projet sont priées de contacter M. Boasso au 06 64 47 56 89.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Sury-le-Comtal Forum des Associations

Rendez-vous !

• Samedi 2 septembre 2023
Ouverture de 9h à 13h
Salle des sports de Sury-le-Comtal
Accès gratuit

La commune organise son FORUM DES ASSOCIATIONS le samedi 2 septembre comme chaque année pour permettre aux associations de faire leurs inscriptions.

Nous retrouverons les associations culturelles, d'art, sportives....

Jean-Marc Boasso,
adjoint vie associative

LA FÊTE DE LA MUSIQUE : VENDREDI 23 JUIN

Réservez votre soirée pour assister à la **Fête de la Musique** proposée par la commune.

Une première partie avec le groupe rock INITIAL puis le groupe STAX.....

Rendez-vous sur le parking de la salle des sports à partir de 20h30.

Vous y trouverez un espace buvette et petite restauration avec des associations locales.

Plus d'infos à venir sur le site internet de la commune : **www.ville-surylecomtal.fr**

Proposé par Jacques Clavier

JOUONS ! : Retrouver l'expression...

Par exemple : « les 26 L de l'A » = les 26 lettres de l'alphabet

5 D dans 1 M
12 S du Z
5 B d'une E
V 36 C
Un T à 4 F
69 est le N du d R
18 T sur un T de G
52 S dans une A
24 H dans une J
60 S dans une M

Réponses :
5 doigts dans une main
12 signes du zodiaque
5 branches d'une étoile
Voir 36 chandelles
Un trèfle à 4 feuilles
69 est le numéro du département Rhône
18 trous sur un terrain de golf
52 semaines dans une année
24 heures dans une journée
60 secondes dans une minute

LES VENDREDIS DE L'ÉTÉ

avec Art Prod Scènes de St-Just-St-Rambert

VENDREDI 7 JUILLET à 20h

SOIRÉE GUINGUETTE

Animée par le groupe «Rêves de Musette»
avec un repas sur place PAËLLA
Buvette - bénéfices au profit du CCAS

Réservation obligatoire auprès du CCAS de la mairie du 30 mai au 15 juin :
Lundi de 9h15 à 10h45
Mardi de 14h à 15h45
Jeudi de 13h30 à 15h45

15 €uros par personne
(règlement à la réservation par chèque à l'ordre du Trésor Public).

INFOS : 06 68 93 02 49

à partir de 22h45
la commune vous propose d'assister au tir du **FEU D'ARTIFICE**
Reprise de l'animation par le groupe «Rêves de Musette» jusqu'à 1h du matin

Merci de respecter les espaces réservés au public et de veiller sur la sécurité de vos enfants.

VENDREDI 21 JUILLET à 20h

SOIRÉE DES ANNÉES 80

Deux heures de show exceptionnel.
Buvette avec le comité des fêtes.

La gare de Sury-le-Comtal

De la diligence à l'omnibus jusqu'à la gare et le 1er train.

Nous sommes au 19ème siècle, chevaux et diligences sont encore les seuls moyens de locomotion et une heureuse surprise allait venir avec l'ordonnance royale du 25/02/1823 comportant l'autorisation d'installer une voie ferrée à la Compagnie de chemin de fer de Saint-Etienne à Andrézieux grâce au fleuve « Loire » et son port, utilisé pour le transport du charbon des mines stéphanoises.
Cette ligne fût inaugurée en 1843 et un an après apparurent les locomotives destinées à remplacer la traction chevaline.

Le service de la diligence Andrézieux-Montbrison s'arrêtait à Sury-le-Comtal, à cette époque dans une auberge de la « Farge » dont nous avons parlé dans notre précédent bulletin, auberge devenue « l'Hôtel des voyageurs » appartenant à la famille Demarre et aujourd'hui démoli. Ce service était supprimé en 1859, car il était, heureusement question de prolonger la voie ferrée d'Andrézieux à Montbrison avec notamment un arrêt à Sury-le-Comtal.
Deux projets de tracé furent alors étudiés : l'un passant à l'Est de la cité, côté du hameau des Monts, l'autre plus à l'Ouest, à l'extrémité de la rue Franche dans le quartier appelé « l'orme ». Après une longue discussion au Conseil Municipal le 1er projet fût rejeté, jugé trop éloigné du centre de la cité...
Le chantier était ouvert et les travaux étaient en pleine activité en 1865 sur le tracé retenu, côté Saint Marcellin-En-Forez, les déblais importants étant amenés sur les bords de la rivière « la mare ».

Puis il y eu un conflit d'intérêt et d'amour propre entre l'administration du chemin de fer et la commune à cause des 2 chemins, celui qui conduisait à Saint Marcellin-en-Forez et celui allant à Boisset-Saint-Priest qui franchissait la rivière au gué d'Aubigny, gué qui devait être supprimé et remplacé par un pont. Nouvelle discussion au sujet du financement de ce dernier...Finalement un passage commun était ouvert sous la voie ferrée.

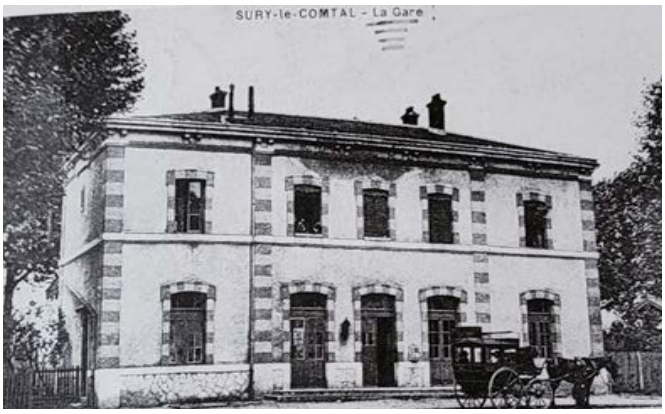

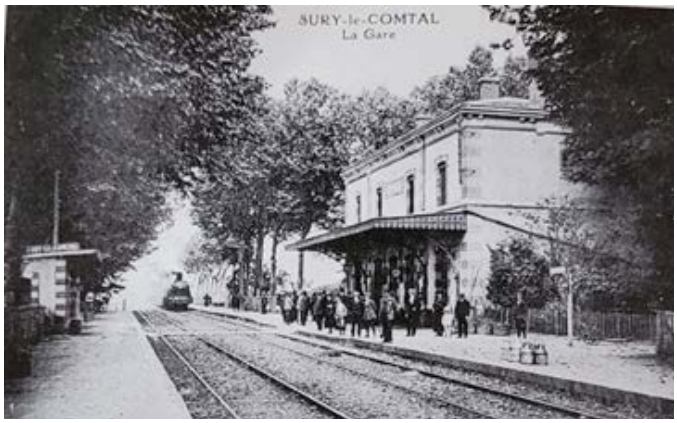

La pose de la ligne à 2 voies installée, la construction de la gare terminée, cette ligne était ouverte au public en 1866.

Du chemin de fer naquit l'omnibus, modèle réduit de la diligence assurant plusieurs fois par jour le service voyageurs entre la ville et la gare, puis le car routier devait remplacer l'omnibus et fit de notre gare une simple station.

M. Bonnefille fut notre dernier chef de gare. Ce bâtiment allait rapidement être squatté, puis n'étant plus utilisé était démoli en 1991 par décision de la SNCF.
Durant de longues décennies notre gare fut très fréquentée par les Suryquois(es) et voisins non desservis des petites communes environnantes qui allaient travailler sur Saint-Etienne, faire des emplettes ou simplement s'y promener.

Pour la petite histoire, on dira que tout près de cette gare il y avait une ferme tenue par la famille Michas qui la transformera en café. Dans ce café, la grande salle servait de piste de danse, un gramophone se chargeait de la musique.

Ce café servait de relais pour l'omnibus qui menait les voyageurs arrivés par le train à l'hôtel Demarre distant d'1 km.
Ce service était très apprécié ainsi que la bascule publique qui servait à peser les grosses marchandises arrivées par le train et située près du café.

En 1985 le café faisait place à de l'habitat. Un peu d'histoire locale s'en allait...

Le 25 mai 1957, le maire Pierre Jacquet a inauguré le square attenant à la gare pour embellir ce secteur avec son avenue bordée de platanes et un garage à vélos car on venait très souvent à cette gare à bicyclette celle-ci elle étant assez éloignée du centre de la cité et des hameaux.
Après sa démolition, un vaste espace devenu libre allait être aménagé.

Jacques Clavier

Un peu d'humour et des anecdotes
Articles de presse issus d'un journal mensuel local « L'Echo »

ON RECLAME

L'administration des Chemins de fer P.L.M. a mis à l'étude de grands autant qu'utiles projets, notamment la ligne du Pilat qui sera dotée d'un tunnel de 7 kilomètres. Cela est très bien.

Nous profiterons de ce que la bourse est ouverte pour réclamer, nous, les suryquois, une lanterne quelconque à la sortie de notre gare. Nous entendons dire, par là, qu'elle serait allumée dès la nuit venue. A l'huile ou au vinaigre, à l'acétylène ou à l'électricité, peu nous importe, pourvu qu'elle éclaire notre chemin ou plutôt celui de la Compagnie, lequel lui appartient, paraît-il, jusqu'au bas du talus.

Voici venir les mauvais jours, les flaques d'eau, la neige. Nous en avons assez des plongeons dans les trous. Au prix où en est le billet, je vous f.... le mien que ça n'a rien de gratuit d'en prendre un... de parterre, le disque à l'arrêt.

Madame la princesse, vous qui avez tant de voies à votre service, engagez-vous enfin dans la bonne ; donnez-nous de la lumière sous les platanes de l'avenue. Si vous faites ça j'embrasserai le chef de gare.

Septembre 1926

ON RÉCLAME

L'administration P. L. M. a donné une demi-satisfaction à notre réclamation du mois dernier, en plaçant une allumette-bougie dans un grand châssis de verre depoli par un brouillard administratif.

Donnant donnant ! Nous avons cru embrasser à la sortie, comme promis, l'homme d'équipe sur une joue ; ce n'était hélas que le cheval de l'omnibus dont la bonne tête noire somnolait à l'ombre d'un platane.

Octobre 1926

Ne vendez pas la mèche, elle est unique, il n'en resterait plus !

Après le feu, la chaleur. Nous réclamons un poële dans la salle d'attente ; non pas celui dont on porte les cordons mais celui qui fait la réputation des cuistots, par les tuyaux qu'il apporte. On a mis provisoirement à sa place un escabeau en bois ; nous persistons à préférer le poële, même s'il est éteint. Il nous restera ensuite la ressource, comme au régiment en hiver, d'y enfermer la lampe, afin d'avoir l'illusion d'un feu bien éclairé.

Novembre 1926

École élémentaire Simone Veil

L'année scolaire continue d'avancer, les apprentissages s'organisent pour faire progresser tous les élèves.

Des activités, des sorties, des spectacles viennent illustrer les notions vues en classe, vous en découvrirez ci-dessous.

Notre école s'embellit grâce aux agents des espaces verts de la commune, aidés dans la plantation par les élèves de CP...

Les apprentis jardiniers ont pu voir les racines des arbustes et comprendre les besoins des plantes (terre, eau, lumière). Ils pourront tout le long de leur scolarité primaire suivre la croissance des arbustes plantés ce 23 février.

De janvier à mars tous les élèves ont pu pratiquer le rugby. Une initiation à ce sport était réalisée par des éducateurs du rugby club d'Andrézieux-Bouthéon.

Entraînement en salle lors des journées d'hiver

Les séances vont s'espacer mais la découverte du ballon ovale va continuer car toutes les classes participeront à des rencontres inter-écoles au printemps.

« Scarlati » musique et jonglage pour les CE2

«Greg le magicien» pour les CM

Lors des spectacles de Noël, trois différents selon les classes d'âge, les élèves ont pu admirer, danser, imaginer, participer, réfléchir, s'amuser et toujours applaudir.

Pour l'école / le directeur :
Laurent Troussieux

« le bal de Noël » pour les CP et CE1

LE SOU DES ÉCOLES DU GROUPE SIMONE VEIL

La fête de l'école se prépare pour le 9 juin prochain !

- Coup d'œil dans le rétroviseur : bilan du marché de Noël au mois de novembre 2022.

La délocalisation dans la salle des sports et l'organisation d'un spectacle offert et ouvert à tous ont fait le succès de cet événement avec une grande affluence. Malgré le déroulement simultané du marché de Noël de Saint-Romain-le-Puy, les exposants et visiteurs étaient satisfaits de la journée. Pour preuve, certains exposants n'ont pas hésité à réserver pour l'édition 2023.

- Et après ? : Nous souhaitons poursuivre le développement d'événements accessibles à tous. L'objectif étant toujours de récolter des fonds pour les enfants en limitant la contribution systématique des parents d'élèves.

Nous travaillons avec les membres actifs sur ces nouveaux projets en organisant des réunions mensuelles ouvertes à toutes et à tous ! (le premier vendredi de chaque mois au pôle associatif Jacques Clavier)

Dans les prochains événements, la fête de l'école est prévue **le vendredi 9 juin.** Les grands classiques seront au rendez-vous avec l'organisation d'une tombola, la présence de stands de jeux en tous genres, de structures gonflables, buvette et restauration rapide.

On pourra noter aussi la participation du sou des écoles à la prochaine foire de printemps qui se déroulera le **dimanche 23 avril** dans le quartier Orelu / Gambetta.

- Rejoignez-nous!

Si vous aussi, vous souhaitez participer aux actions du Sou des écoles, nous serions ravis de vous accueillir.

Contactez-nous via le groupe facebook "Sou des écoles Sury le Comtal" ou auprès d'Aurore au 06 09 03 20 99.

A bientôt !

École Saint-Joseph

Dans le cadre d'un projet autour du sport et de la santé, tous les élèves de l'école Saint-Joseph, de la PS au CM2 ont participé à des animations sur le thème de l'alimentation, avec la découverte des 6 familles d'aliments.

Une exposition a complété cet apprentissage.

Dans le cadre du printemps des poètes, les élèves des classes de CM1-CM2 et CM2 de l'école Saint-Joseph ont participé à un atelier chant avec le Centre Social Christine Brossier.

Ils ont appris le chant «le contrebandier» de Graeme Allwright, avec 2 musiciens, pendant 2 séances.
Ils ont découvert le texte de la chanson, sa mélodie, et l'accompagnement à la guitare.

Puis, ils sont allés chanter à la Résidence Jacoline ce vendredi 10 mars, et ont partagé un beau moment musical inter-générationnel.

A noter

• Inscriptions 2023/2024
contact : 04 77 30 86 80
contact@ecolesaintjosephsury.fr

Nouveauté pour la rentrée 2023/2024

Premiers Pas à l'École Saint-Joseph
la structure passerelle
«la Pré-Pas» sera ouverte
à la journée complète.

• le dimanche 2 juillet 2023 :
traditionnelle KERMESSE
de l'école dans le Parc du Château

APEL ÉCOLE SAINT-JOSEPH

Week-end sportif et festif

Vendredi 24 février l'association des parents d'élèves de l'école Saint-Joseph proposait une session zumba animée par Lydie Bonnefoy et ouverte à tous. 55 personnes ont répondu présentes.

Le lendemain un évènement plus festif était au programme. Le traditionnel bal masqué de l'APEL a réuni 80 familles et près de 150 enfants.

Ceux-ci ont pu se dépenser sur le dancefloor ou un DJ assurait l'animation (avec bien entendu déguisements de rigueur) mais également déguster les barbes à papa et autres friandises qui leur étaient proposées.

Cette belle manifestation a permis à de nombreuses familles de découvrir le nouveau pôle festif l'Onyx.
Nous en profitons pour remercier la municipalité pour sa mise à disposition.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont contribué au succès de ce moment convivial.

SURY VITRINE DES ARTS ET DE LA CULTURE

L'ART DANS LA RUE - dimanche 7 mai 2023 - de 10h à 18h

Quartier de l'église et cour d'honneur du château

La marraine de l'édition 2023 : Chantal Longeon - Artiste Peintre/ Plasticienne

Exposition - vente
- Artisanat d'art
- Peinture
- Sculpture...

Animations
Buvette
Petite restauration

Expositions à la galerie

La Porte du Cloître

Monique Pankowski
12, 13 et 14 Mai

Dominique Garnier
9, 10 et 11 Juin

LA 27ÈME AUTOMNALE DU LIVRE

Rendez-vous du 9 au 12 novembre

en collaboration avec la commune

Des auteurs, illustrateurs, libraires... Conférence et projection

UN THÈME : «le MANGA»

UN PARRAIN : Fairhid ZERRIOUH

ancien dessinateur en bâtiment pour les architectes, je décide de changer de vie durant les années 2000. Après avoir fait quelques albums d'Héroic Fantasy et de SF Cyber punk, je rencontre Christophe Cazenove en 2009 et lui dis mon envie de faire un album BD jeunesse humour, avec une influence graphique Manga, mais surtout en couleur. Le début de cette aventure se concrétisera avec la sortie des 4ère histoires de «Chroniques d'un Manga-Ka» et la sortie d'un 5ème volet l'hiver 2022-2023.

NOUVELLE ASSOCIATION SURYQUOISE

SURY EN SCENES,
une association d'évènement culturel vient de voir le jour.

Vous pouvez d'ores et déjà découvrir son visuel (merci à Clara).

Nous étions 4 à l'initiative de cette aventure lancée dès la première édition du festival de musique en septembre dernier ; 5 autres nous ont rejoints au conseil d'administration et nous comptons désormais 25 adhérents.

Le but de SURY EN SCENES est principalement de porter et organiser une journée musicale (annuelle dans un premier temps) avec pour objectif de prolonger cette manifestation sur un week-end pour qu'elle devienne un vrai festival ancré dans la vie locale. **Le nom reste à trouver....**

A vos agendas donc :

Samedi 2 septembre 2023 à partir de 14h30, dans le magnifique cadre du parc du Château mis gracieusement à disposition par Madame et Monsieur Jourda de Vaux.

Nous avons rencontré les associations suryquoises pour nous épauler matériellement et bénévolement.

Si vous êtes intéressés vous pouvez nous rejoindre en adhérant à l'association ou simplement être bénévole pour aider à la mise en place à partir du mercredi 30 août et/ou le samedi 2 septembre pour les différents stands à tenir.

Notre mail : suryenscenes@gmail.com pour nous contacter.
Nous aurons le plaisir de revenir vers vous. Vous pouvez nous suivre sur les réseaux sociaux.
Nous communiquerons sur le programme (en cours de finalisation). A très vite.

Jean-Luc GIRAUD, pour l'équipe Sury en Scènes

PÉTANQUE SURYQUOISE

Vide grenier - brocante
Rendez-vous le14 juillet

Parking de la salle des sports
Pas de réservation - sur place à partir de 5h
Restauration sur place

ENSEMBLE ET SOLIDAIRES - UNRPA

Séjour en Alsace

Découverte du château de Liebfrauenberg

Résumé du Voyage.

Lundi 5 septembre : visite dans une poterie familiale dans le village de Soufflenheim, elle reste à ce jour la plus ancienne et l'après-midi, Oberbron citée médiévale.

Mardi : visite à Lembach (Four à Chaux).

Mercredi : promenade forestière dans la plus vaste forêt de France.

Jeudi : nous rendons visite à la cathédrale de Strasbourg et l'horloge Astronomique, chef d'œuvre de la Renaissance, connu dans le monde pour son jeu d'automates.

Vendredi : petite virée au village de Niederbronn-les-bains citée romaine qui doit sa notoriété à la présence de deux sources.

Le séjour se termine le samedi 10 septembre. Visite d'Haguenau 2ème plus grande ville du Bas-Rhin 4ème ville d'Alsace.

L'association UNRPA
pour nos ainés et tous,
vous accueille au pôle associatif J. Clavier,
les mardi et vendredi après-midi
pour vous détendre avec un petit goûter.

Toutes sortes de jeux, surtout la belote.
Voici le déroulé du programme :

Nouvelle salle de rencontre
au pôle associatif Jacques Clavier
1c rue des grands jardins

Au programme cette année 2023

Mardi 4 avril : repas à la Pause ô Lycée Sainte-Claire (tête de veau) – Après-midi jeux divers au pôle associatif J. Clavier.

Mardi 16 mai : CONCOURS DE PÉTANQUE au jardin public à Sury-le-Comtal.
Repas, grillades 17 € sur place par le restaurant la Pause ô Lycée Ste-Claire (sous chapiteau) - vente de boissons. Lots bouteille de vins.

10 au 17 juin : séjour ANCV «Le Cantal à Vic sur Cère»

Mardi 11 juillet : pétanque pôle associatif J. Clavier clôturé par un apéritif garni.

Jeudi 14 septembre : sortie à la journée «Chazelle sur Lavieu».

Mardi 17 octobre : concours de belote au pôle associatif J. Clavier

Samedi 9 décembre : repas de Noël

Mercredi 24 janvier : assemblée générale

LA MJC

La MJC étoffe ses ateliers existants (poterie, peinture, dentelle, travail sur bois, peinture sur porcelaine) et vous propose à partir du mois d'avril, un samedi par mois de 10 h à 12 h, un atelier de relaxation par l'hypnose.

(La MJC est à l'écoute des jeunes qui auraient envie de participer à de nouveaux ateliers, 3 D, dessins industriels, petite programmation).

Qu'est-ce que l'hypnose me direz-vous ?
Ce que vous en voyez à la télévision ?
Oui d'une certaine façon pour les techniques employées qui sont les mêmes.

L'hypnose que je vous propose c'est vraiment, apprendre au final à gérer soi-même, ses craintes, ses peurs, ses angoisses...
Vous ne perdrez pas votre libre arbitre, c'est vous qui décidez si tel ou tel exercice est bénéfique pour vous et ce qu'il peut vous apporter.

L'hypnose est un état d'être naturel, vous ne vous rendez pas compte mais... vous êtes souvent, très souvent en état d'hypnose, à nous de travailler à rendre cet état bénéfique pour chacun.

Il y a plusieurs états d'hypnose, nous jouerons pour que vous trouviez celui qui sera le plus bénéfique pour vous. Je n'ai rien à prouver dans cet exercice, je pratique en cabinet depuis plusieurs années, je suis juste là maintenant afin de faire profiter de quelques heures de ma liberté et vous les offrir.

Je ne prendrai pas plus de 10 personnes, afin de gérer au mieux cet atelier.

les dates : 22 avril, le 20 mai et nous verrons ensemble pour les autres dates.

Jeanne Sénéchal, Hypnotiste *(le mot thérapeute étant réservé au monde médical)*, praticienne en PNL (programmation neuro linguistique), formée en hypnose profonde.

Pour tout contact et inscriptions à ces ateliers, veuillez nous contacter par mail mjcsury@gmail.com

LES MARCHEURS DES BORDS DE MARE

Une association dynamique avec ses 30 ans de fonctionnement et ses 120 adhérents.

3 programmes de marches sont proposés :

* les jeudis pour le **groupe 1** : pour les plus aguerris 12 à 20 km avec dénivelés .

* les jeudis pour le **groupe 2** : de 10 à 12 km plus cool .

* les lundis pour le nouveau **groupe 3** « groupe santé » : 5 km environ ouvert à tous.

En janvier nous organisons notre marche annuelle.

En juin notre concours interne de pétanque.

En juillet notre pique-nique.

Toujours dans la bonne humeur et la convivialité.

Venez nous rejoindre.

René Alix : 06 72 89 05 78

Les marcheurs des bords de Mare
1C rue des grands jardins
42450 SURY-LE-COMTAL

CLUB D'AÉROMODÉLISME LES VANNEAUX

• Actualités

Brocante modélisme

La première édition «bourse d'échange brocante» organisée le dimanche 5 mars par le club au pôle associatif Jacques Clavier de Sury-le-Comtal a été un succès et nous encourage pour lancer la 2ème édition dès l'an prochain.

Vol indoor au gymnase

Les dimanches matins ont permis à nos adhérents de continuer les vols pendant la saison hivernale.

• Nos prochains rendez-vous

Le 20 mai Le club organise un passage d'ailes et brevets sur son terrain «Chemin des 3 Champs».

Le 3 juin participation du club à la manifestation « Rues aux enfants » organisée par le centre social

Le 10 juin aura lieu une rencontre «Journée électrique» interclubs sur le terrain du club.

Renseignements sur
http://www.vanneaux.fr

Contact : Pierre Mourier
06.51.97.80.94

LES AMIS DE SURY-LE-COMTAL :

En parallèle de l'Art dans la rue le dimanche 7 mai, l'Art dans l'église se tiendra dans l'église Saint-André, ce 7 mai après-midi, avec diverses propositions artistiques et la présence des auteurs.

Les prochaines permanences de l'association à la chapelle du cimetière :

- le jeudi de l'Ascension, le 18 mai,
- le lundi de Pentecôte, le 29 mai,
- l'Assomption, le mardi 15 août,
- le dimanche du Patrimoine, 17 septembre,
- la Toussaint, le mercredi 1er novembre.

COMITÉ DES FÊTES

Quelques dates...

FOIRE DE PRINTEMPS - Dimanche 23 avril 2023
Quartier Orelu - repas proposé à partir de 11h30 : menu choucroute 12 €.
Repas sur place ou à emporter - Réservations sur place ou auprès de l'office du tourisme 04 77 96 08 69 jusqu'au 15 avril.

MARCHE DU MUGUET - Lundi 1er mai 2023
à partir de 8h départ parking salle des sports - Route de Montbrison
3 parcours :
4 km - 2 € - pour enfants et familles
10 kms - 6 € - avec ravitaillement
17 kms - 9 € - 2 ravitaillements - collation à l'arrivée.

FÊTE DE LA MUSIQUE - Vendredi 23 juin 2023
à partir de 20h30 - salle des sports - Route de Montbrison
Buvette et restauration rapide (frites / hot-dog)

FESTIVAL DE BANDAS - Samedi 24 juin 2023
Quartier Orelu
A partir de 14h30 :
Animations avec 5 bandas sur le Bld Orelu puis devant les bars et commerces
Le groupe musical : l'Attraction à vents de la Drôme, Orchestre le Petit Bazar de la Drôme La Banda Viigni de Vérigneux Loire, La Banda de Vorey en Haute-Loire, La Banda Aigueperse du Puy-de-Dôme

A partir de 19h :
Repas préparé par un traiteur et restauration rapide (frites / hot-dog) - Buvette
Menu : jambon à la broche / lentilles carottes / fromage ou chocolat / salade de fruits - 12 €.
Repas sur place ou à emporter - Réservations sur place ou auprès de l'office du tourisme 04 77 96 08 69 jusqu'au 16 juin.

CENTRE SOCIAL CHRISTINE BROSSIER

Le printemps sera marqué par toute une série d'évènements placés sous le signe de la fête, du partage et de la convivialité. Chasse aux œufs géante, ramassage écocitoyen, sorties famille et séniors, concert de Mike & Riké, soirée Maroc, fête de l'été... Un printemps plein de promesses !

Le 8 avril, une chasse aux œufs géante au château de Sury-le-Comtal !

Chaque année, le centre social invite les familles à sa fameuse « chasse aux œufs géante », toujours riche en surprises ! Pour la première fois, l'évènement aura lieu dans le cadre enchanteur du parc du château de Sury-le-Comtal. Vous y trouverez un univers proche de « Charlie et la chocolaterie », où les enfants auront pour mission de collecter les six ingrédients magiques nécessaires à la fabrication des précieux œufs de Pâques. Un évènement familial à ne pas manquer.

Tarif : 4 € par enfant. Le Bunny Pass : 6 € (entrée chasse aux oeufs + accès structure gonflable). Destiné aux enfants de 2 à 11 ans (accompagnés).

Infos et réservations au 04 77 30 81 45.

Deux nouvelles sorties séniors et familles pendant les vacances scolaires

Pendant les vacances d'avril, le centre social vous propose deux sorties de qualité :

• Le jeudi 13 avril au cœur des vignes et du patrimoine forézien pour les retraités de la commune

• Le mercredi 19 avril au fameux château de Goutelas, situé à Marcoux (sortie destinée aux familles).

Infos et inscriptions auprès du pôle Adultes au 04 77 30 81 45.

Le 21 avril, on remonte nos manches pour nettoyer les rues !

Ne manquez pas notre troisième ramassage de déchets écocitoyen le vendredi 21 avril en centre-ville.

Les enfants de l'accueil de loisirs et les ados du pôle Jeunesse seront de la partie. Pourquoi pas vous ? Enfants, jeunes, parents, anciens... Mobilisons-nous pour faire de Sury une ville plus belle et plus propre !

Infos au 04 77 30 81 45.

Rendez-vous sur la place de la mairie à 14h. Gants et sacs fournis sur place. Goûter offert.

Le 28 avril, les deux chanteurs de Sinsémilia en concert à Sury-le-Comtal !

Attention : évènement en vue !

Le vendredi 28 avril, le Centre social Christine Brossier organise une soirée exceptionnelle en compagnie de Mike et Riké, du groupe Sinsémilia !

Ces deux-là ont écumé les scènes et festivals pendant 30 ans, connu l'énorme succès du tube «Tout le bonheur du monde» et vécu 1 000 aventures.

Avec ce nouveau spectacle musical, qui se déroulera au pôle festif, ils vous invitent à revisiter les souvenirs souvent drôles et parfois émouvants de leur folle aventure. Fans de Sinsémilia ou pas, le voyage va vous surprendre !

« Sury en part'âge » : tout au long du mois de mai, des animations pour les séniors en centre-ville !

Chaque mercredi du mois de mai, le centre social vient en triporteur à la rencontre des aînés de la commune ! Des temps d'échange et de rencontre à la faveur des beaux jours... Le tout dans une ambiance de fête, grâce à la présence d'artistes et de comédiens. Retenez dès maintenant vos 5 mercredis et restez à l'écoute : le programme sera bientôt divulgué !

Renseignements auprès du pôle adultes (06 08 31 88 39).

Tarif : 10€ - Inscriptions auprès du centre social au 04 77 30 81 45 ou sur notre billetterie en ligne : https://www.helloasso.com/associations/surypasserelle/evenements/mike-et-rike-souvenirs-de-saltimbanques

Le samedi 3 juin, l'opération « Rues aux enfants » est de retour !

Avec l'évènement « Rues aux enfants, rues pour tous », qui aura lieu en centre-ville le samedi 3 juin 2023, refaisons de la rue un espace de fête et de jeu ! Comme chaque année, plusieurs rues seront fermées à la circulation pour permettre d'y déployer plusieurs dizaines d'animations et d'activités ludiques, sportives et créatives...

Notez bien les nouveaux horaires : l'évènement aura désormais lieu sur le créneau de 15h à 18h, plus pratique pour les familles !

Renseignements 04 77 30 81 45

Le 9 juin, soutenez le départ de six jeunes suryquois pour le Maroc !

Ils sont Suryquois, ont entre 14 et 17 ans et s'appellent Perrine, Yazid, Salomé, Elsa, Sandy et Doriane. Depuis quelques mois, ils travaillent en lien avec une association de jeunes marocains sur un projet interculturel centré sur la défense de l'environnement et la question de l'accès à l'eau.

Ce projet aboutira cet été, du 8 au 21 juillet, **sur 15 jours de chantier et de découverte** dans la ville de Khémisset, à 86 km de Rabat.

Pour soutenir ce beau projet, nous vous proposons de participer le vendredi 9 juin prochain à **une soirée exceptionnelle sur le thème du Maroc.**

Au programme : repas typiquement marocain, danses orientales et une prestation du slameur ligérien RLM, lui-même originaire du Maroc.

Très belle soirée en perspective, dont les bénéfices serviront à financer le séjour de cet été.

Infos et inscriptions auprès du pôle Jeunesse au 06 59 87 31 45 ou au 06 87 81 17 95.

Pour finir l'année en beauté, ne manquez pas notre 2ème « Fête de l'été » !

Pour saluer la fin d'une année bien remplie et le début de la période estivale, le centre social vous convie le vendredi 23 juin à sa désormais traditionnelle « Fête de l'été »... Retrouvons-nous autour d'un repas dans les jardins du centre social et célébrons en musique l'amitié et le retour des beaux jours !

Infos et inscriptions 04 77 30 81 45.

CONTACT

Centre social Christine Brossier
131, Chemin de la Madone - 42450 Sury-le-Comtal
(à côté du groupe scolaire Simone Veil)

04 77 30 81 45 - accueil@centresocial-sp.fr
www.42surylecomtal.centres-sociaux.fr
www.facebook.com/centresocialsury

LE CLUB DE L'AVENIR

Un petit tour dans les sections...

Les activités du Club de l'Avenir reprennent de plus belle cette année 2022/2023.
Peu avant Noël, nos élèves de l'éveil musical avec notre professeure Stéphanie ont offert à leurs parents et petits frères et sœurs un joli spectacle qui a ravi également les baby dance présents pour l'occasion avec leur professeure Clarisse.

Celui-ci s'est terminé avec une pluie de confettis et l'arrivée du Père Noël occasionnant une belle surprise !

Le carnaval également était à l'honneur pendant les vacances de février. Quelques danseurs se sont retrouvés déguisés avec leur professeure Elisa pour quelques heures de danses et de bonne humeur dans une ambiance colorée. Et puis bien sûr, le club a organisé une Saint Valentin pas comme les autres ! Une soirée « girly » réservée aux danseuses, animée par Elisa.

Mais au fait c'est quoi la danse girly ?

Le Girly est un cours de danse urbaine dans lequel oser est le maître mot !
Assumez-votre sensualité et laissez les complexes au vestiaire. Pendant une heure jouez le jeu à fond. Le Girly est une expérience qui vous aide à prendre confiance en vous.
Ces activités ont été concoctées par les professeurs et bénévoles du Club de l'Avenir et il y en aura d'autres à venir cette année.

En avril une master class de musique accordéon et une de piano sont au programme avec Mathilde.
Elles ne sont pas réservées exclusivement aux membres du club, toute personne non adhérente est la bienvenue.

Et bien sûr les clôtures de fin de saison qui occupent tous les bénévoles du club toute la saison. Renseignez-vous.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations :
06 95 06 92 64 - clubdelavenirsury@gmail.com

S.S.C. SURY SPORTING CLUB

surysportingclub.communication@outlook.fr

https://www.facebook.com/Sury-Sporting-Club-316514892326488/

Après la trêve hivernale, tous les joueurs/joueuses du SSC ont retrouvé les terrains, avec des résultats assez variables d'un WE à l'autre, d'une catégorie à l'autre, mais globalement avec une bonne ambiance et le plaisir des retrouvailles.

Quelques jeunes ont été « remarqués » par de « grands clubs voisins » et passent des tests de « détection » ce qui confirme la qualité de notre « Ecole de foot » grâce à nos éducateurs.

Nos U15 s'accrochent en D1 dans une poule compétitive, les U18 restent en tête du classement, la situation étant plus délicate pour l'équipe fanion.

Le 28 janvier, nous avons été ravis d'avoir pu fêter la nouvelle année avec notre traditionnelle soirée dansante SSC, repoussée depuis 2 ans !

Les membres du club avec leurs familles et amis sont venus partager ce moment convivial et festif.
Merci à nos bénévoles grâce à qui la soirée a été un véritable succès, et aux municipalités de Veauchette et Sury pour avoir solutionné les problèmes logistiques de salle.

Un évènement marquant de ce début d'année a été la remise au Club d'un minibus 9 places, offert par la Région AURA dans le cadre d'une campagne pour venir en aide aux associations. Merci à Dino Cinieri, Sylvie Bonnet, d'avoir été parmi nous pour la remise officielle. Merci également à Yves Martin et la municipalité de leur accompagnement pour diverses actions au fil des saisons.

Un autre évènement marquant en regard du football féminin est la Journée Intergénérationn'elles qui a eu lieu ce 26 mars. L'occasion de faire découvrir de façon ludique et amusante le foot à toutes les femmes, de 7 à 77 ans ! Un beau moment d'échange et de partage.

Le week-end des 8-9-10 avril ont eu lieu les tournois plein air des U9 (samedi 8/04), U11 (dimanche 9/04) et U7 (lundi 10/04). Merci aux parents et aux bénévoles qui se sont largement mobilisés sur ces différentes journées pour faire de ces évènements de pleines réussites !

Les membres dirigeants organisateurs de la soirée SSC

Remise du minibus offert par la Région AURA

L'agenda de fin de Saison 2022/2023 comporte plusieurs dates à retenir :

Samedi 15/04 : **tournoi FÉMININ** plein air U11F / U13F associé à un évènement « HANDISPORT » pour sensibiliser les jeunes au handicap, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Éducatif Fédéral, projet fort du SSC.

Dimanche 16/04 : tournoi plein air U13

Vendredi 16/06 : Concours de pétanque du club, ouvert à tout public

Vendredi 23/06 : **Assemblée Générale** SSC

Permanences informations et licences 2023/2024 : mardi 27/06 (18h à 19h30), mercredi 28/06 (15h30 à 17h30), jeudi 29/06 (18h à 19h30), mardi 4/07 (18h à 19h30), mercredi 5/07 (15h30 à 17h30) et jeudi 6/07 (18h à 19h30).

SURY TOUS ENSEMBLE

la chorale SURY MÉLODIE vous annonce son programme :

APRÈS-MIDI TOUT EN CHANSONS à la Résidence Jacoline le jeudi 4 mai.

Nos anciens apprécient ces moments de convivialité et de partage dans la joie et la bonne humeur tous en chœur.

CONCERT : au pôle festif L'ONYX le samedi 17 juin avec la participation de la Foliole et Croqu'notes .

surytousensemble@gmail.com - Monique PAGNEUX 06.65.18.91.43

COMITÉ DE JUMELAGE

L'association fonctionne grâce aux adhésions de ses membres (10€/foyer), aux différents évènements organisés tout au long de l'année à l'aide des membres bénévoles et grâce à la subvention allouée par la municipalité.

L'association compte 70 familles adhérentes au titre de l'année 2022/2023 (environ 150 membres).

L'organe délibérant formé par le conseil d'administration se compose de 21 membres dont 5 de ses membres composent le bureau. Les réunions du conseil d'administration se déroulent environ 1 fois par mois.

PROGRAMME 2023

Dimanche 9 juillet :
Concours de palets / pétanque à la Boule Suryquoise.

Samedi 21 octobre :
Soirée karaoké (anniversaire de l'association) au pôle festif l'Onyx (sur réservation).

COURS DE PORTUGAIS

mercredi de 18h00 à 19h30
samedi de 9h30 à 11h00
au pôle associatif Jacques Clavier

Contact : 06 29 75 50 66 - 06 49 64 66 12 - 06 75 43 48 56
jumelage.sury.cabeceiras@gmail.com

AMICALE POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE SURY-LE-COMTAL / SAINT-MARCELLIN / BONSON

Le 13 février 2023 ce sont 139 personnes qui se sont présentées dont 17 nouveaux donneurs et nous les remercions de cette participation.

En 2022, sur la commune de Sury-le-Comtal, 370 personnes se sont présentées au don du sang ce qui est tout à fait encourageant. Sans les journées organisées en dehors de Saint-Etienne et auxquelles nous participons, il est évident que les résultats du département ne seraient pas suffisants .

Mais rappelons aussi que le don de plasma est primordial. Sachez que parfois lorsque vous ne pouvez pas donner votre sang vous pouvez faire un don de plasma. Par exemple, certains voyages peuvent contre-indiquer le don du sang alors que le don de plasma lui reste le plus souvent possible

A ce sujet, le plasma doit faire face à une demande importante, car il n'existe aucune autre matière première pouvant être utilisée pour fabriquer des médicaments dérivés du plasma, ceux-ci étant indispensables pour des maladies nécessitant un traitement par coagulation.

Pour toutes ces raisons nous vous attendons nombreux.

Les rendez-vous !

A BONSON : VENDREDI 23 JUIN DE 15H À19H - SALLE BARBARA

A ST-MARCELLIN-EN-FOREZ : MARDI 25 JUILLET DE 15H À 19H SALLE BERNARD ROUBY

LES THÉAFFREUX

Nos répétitions se déroulent dans une ambiance sympathique et chaleureuse, où la gaîté et la convivialité sont de rigueur et nous accompagnent tout au long de notre aventure théâtrale.

Les comédiens, tous amateurs assidus, peaufinent leur nouveau rôle.

L'année 2023 est consacrée à l'apprentissage et à la gestuelle de cette nouvelle pièce, sous la houlette de la metteuse en scène Liliane.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez vous joindre à nous à tout moment, les mercredis à 18h au pôle associatif Jacques Clavier. Vous serez les bienvenus.

Contact : perezjacky@hotmail.fr

06 19 58 67 83

LES ANCIENS ÉLÈVES DE SURY

Anciens Élèves

PROGRAMME DE L'ANNÉE 2023

6 avril : restaurant l'essentiel – la Batie d'Urfé

11 mai : après-midi détente et jeux – Boule Suryquoise

29 juin : voyage d'un jour : Cervières maison des Grenadières. Restaurant à St Jean la Vêtre – ferme de la merlée à St Julien la Vêtre – fleur de vigne Ste Agathe la Bouteresse

27 juillet : repas traiteur – Boule Suryquoise

3 septembre : voyage d'un jour STC : journée festive à St-Victor - croisière sur lac de Grangent – restaurant avec animation musicale par Nicolas Granfils

7 octobre : spectacle « gaga » Jean-Luc Epallle - pôle festif salle l'Onyx

28 octobre : concours de belote – pôle associatif Jacques Clavier

16 novembre : après-midi détente – Boule Suryquoise

14 décembre : repas de fin d'année – restaurant à définir

Le Président, Pierre DUPUY

LOIRE FOREZ
AGGLOMÉRATION

Fourrière animale

La crise économique et la hausse des prix que nous connaissons génèrent de multiples effets indésirables.

C'est pourquoi nous vous informons de la situation des abandons d'animaux.

Les structures d'accueil font face à une recrudescence des abandons. Cela a pour conséquence une augmentation des frais de prise en charge, ainsi que des euthanasies plus fréquentes.

La fourrière animale intercommunale est située sur la commune de Saint-Étienne-le-Molard. Celle-ci est exploitée en concession de service public, par le Domaine des Muriers - toutes les informations sur : https://www.loireforez.fr/services-au-quotidien/fourriere-animale/

La fourrière animale procède à la recherche des propriétaires des animaux trouvés (grâce à leur tatouage ou à leur puce), et à leur restitution quand ils sont réclamés.

Le propriétaire de l'animal devra alors s'acquitter des frais correspondant à la prise en charge et la garde de l'animal et, le cas échéant, à son identification et aux soins vétérinaires et vaccins nécessaires.

Rappel des frais supportés par les propriétaires des animaux abandonnés :

Frais de garde : 15€ TTC/animal/jour

Frais de prise en charge : 10€ TTC/animal

Frais de recherche : 5€ TTC/animal

Frais de déplacement pour récupération jusqu'à la fourrière :

0,7€/km (à payer par le propriétaire si celui-ci est retrouvé)

0,7€/km (à payer par la commune si le propriétaire n'est pas retrouvé)

DISPOSITIFS D'AIDES AUX TPE

Des aides financières pour soutenir votre projet d'investissement

Vous êtes **commerçant** ou **artisan** et vous souhaitez **CRÉER**, **DÉVELOPPER** ou **REPRENDRE** une activité. **Loire Forez agglomération**, en partenariat avec la région Auvergne-Rhône-Alpes, vous aide à financer votre projet.

MONTANT DES AIDES ACCORDÉES

Sous réserve de la conformité du projet aux règlements des aides en vigueur et dans la limite des crédits alloués.

Vous êtes **commerçant/artisan avec point de vente** en création, développement ou reprise d'entreprise situé en centre-ville / centre-bourg

↓

10 % d'aide de Loire Forez agglomération
20 % d'aide de la région AuRA

Dépenses éligibles
mini 10 000 € HT
maxi 50 000 € HT

Vous êtes **artisan de production** en création, développement ou reprise d'entreprise situé hors centre-ville / centre-bourg

↓

10 % d'aide de Loire Forez agglomération
(non-éligibles à l'aide régionale)

Dépenses éligibles
mini 10 000 € HT
maxi 50 000 € HT

Taux d'aide et plafonds de dépenses éligibles bonifiés pour les reprises dans les communes < 2000 habitants
(jusqu'à 20 % d'aide de Loire Forez agglomération et 75 000 € de dépenses maxi)

Règlements des aides et formulaires disponibles sur demande et sur **www.loireforez.fr**

ENTREPRISES ÉLIGIBLES

- ✓ Les entreprises de proximité qui apportent un service à la population locale ou qui permettent le maintien d'un service local
- ✓ Les artisans de production et les entreprises de métier d'art
- ✗ **Ne sont pas éligibles :** les pharmacies, les professions libérales, les banques, les agences de voyage, les agences d'assurance, les agences immobilières, les loueurs de fonds, les cinémas, les hôtels, les activités liées au tourisme, les commerces intégrés ou succursales, les taxis, les commerces de tabac ou assimilés, les commerces non sédentaires

PRINCIPALES CONDITIONS D'ATTRIBUTION DE L'AIDE

- ✓ Justifier d'une **immatriculation** au Registre du Commerce et des Sociétés ou au Répertoire des Métiers ou être reconnue par l'arrêté du 24/12/2015 entreprise de métier d'art
- ✓ Disposer d'un **chiffre d'affaires annuel inférieur à 1 million d'euros HT**
- ✓ Avoir une **surface de vente accessible au public inférieure à 400 m²** pour les commerces
- ✓✗ **Les projets situés en galeries commerciales et dans les zones artisanales et commerciales de périphérie ne sont pas éligibles**, exceptés pour les artisans de production

PRINCIPALES DÉPENSES ÉLIGIBLES

- L'aménagement et l'équipement du local d'activité, la mise en accessibilité des points de vente
- Les équipements liés à la sécurité du local
- La rénovation des devantures, façades et enseignes
- Les dépenses liées à l'amélioration de la performance énergétique du local ou de l'équipement professionnel
- La modernisation de l'équipement professionnel (équipements et logiciels professionnels de production et de vente, camions de tournées, etc.).

RENSEIGNEMENTS

Loire Forez agglomération
Candice FRIEDENBERG | 04 26 24 72 46 | candicefriedenberg@loireforez.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne
Sylvia GIEZEK | 04 77 43 04 45 | s.giezek@lyon-metropole.cci.fr

Chambre des Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes
Béatrice CHALENDARD | 04 26 03 06 56 | beatrice.chalendard@cma-auvergnerhonealpes.fr

La municipalité souhaite promouvoir la vie économique de la commune en proposant aux commerçants, artisans de faire paraître un article les concernant.
Si vous êtes intéressé vous pouvez faire parvenir votre article avec une photo pour l'agrémenter. Nous vous confirmerons la date de parution en fonction du calendrier.

Adressez vos articles au service communication :
communication@ville-surylecomtal.fr / 04 77 50 52 67

BRICE JUTIER, THÉRAPEUTE

Bonjour,

Je suis Brice JUTIER, Thérapeute (Sophrologue et Réflexologue).

J'ai travaillé 2 ans chez le Dr Ravel à Saint-Galmier puis 9 ans à Montrond-les-Bains et maintenant 2 ans à Sury-le-Comtal où nous avons installé notre cabinet avec ma compagne.

Je reçois mes patients depuis 13 ans pour :
- *Gestion du stress, crises d'angoisses, anxiété, troubles mineurs du sommeil, crises de colère etc.*
- *Préparation mentale comme permis de conduire, examens scolaires, prise de parole en public, arts et sports*
- *Accompagnement pour les phobies comme prendre l'avion etc.*

Je travaille en collaboration avec une psychologue clinicienne sur Montrond-les-bains.

Parallèlement à cela, j'anime depuis 13 ans maintenant des groupes de sophrologie/relaxation dans différentes villes de la Loire.

Soit j'interviens dans des structures de santé, soit des associations comme MJC ou encore très souvent dans des entreprises (comme Leroy Merlin) pour la gestion du stress des salariés.

Mes groupes vont de 8 à 10 personnes maxi.
Durée 1h/1h15 et sont programmés :
soit de septembre à juin, tous les 15 jours
soit pour des interventions hebdomadaires sur 2 mois.

On apprend à chasser le stress et les tensions psychocorporelles par des techniques extrêmement douces, basées sur la respiration, la décontraction musculaire et la visualisation positive.

Les élèves en raffolent et ces séances leur permettent de mettre en pratique au quotidien des outils appris en séance pour retrouver un état de calme. Une bouffée d'oxygène pour eux.

Je vois chaque semaine une douzaine de groupes que j'ai constitués au fil des ans et je serai heureux d'intervenir à côté de chez moi...

Plus d'infos sur mon site :

MON PARCOURS : https://www.bricejutier.fr/

https://www.facebook.com/SophroReflexoBriceJutier/?locale=fr_FR

Brice Jutier

Sophrologue Réflexologue Thérapeute

Consultations en cabinet
06 78 46 18 45
Uniquement sur RDV

TRIBUNES LIBRES

«L'ALTERNATIVE SURYQUOISE»

« Pas d'article »

LISTE MAJORITAIRE

« Pas d'article »

Les articles publiés sur cette page sont retranscrits dans leur intégralité et ne font l'objet d'aucune modification ou correction de quelque nature que ce soit.

POMPES FUNÈBRES
Mariani

04 77 32 11 59

Permanence téléphonique
24h/24 - 7j/7

9 rue Emile Reymond - *SURY-LE-COMTAL*
15 rue Emile Reymond - *ST-ROMAIN-LE-PUY*
6 avenue de la Libération - *ST-MARCELLIN-EN-FOREZ*

TAXI FOURNEL

04 77 30 86 48

SURY-LE-COMTAL
Toutes distances 24h/24 - 7j/7

Transport médical assis conventionné
(aide à la marche et aux formalités administratives)
Aéroport - gare

ELECTRICITE GENERALE
Jean-François Beaurez

neuf & rénovation
chauffage électrique
interphone

Tél. 04 77 30 61 17
2, allée des iris 42450 SURY LE COMTAL

BROUILLOUX MÉTALLERIE
Acier - Inox - Alu
Fabrication et pose de portails, gardes-corps, toutes structuresmétalliques...
06 68 36 80 78
s.brouilloux@laposte.net
251, route des Monts
42450 Sury-le-Comtal

Bruyas

AMBULANCE TAXI VSL

04 77 02 01 25

SUPER U

SURY LE COMTAL - 04 77 30 01 73

OUVERT LE MIMANCHE MATIN DE 9H À 12H30

location U · U DRIVE coursesu.com · U BILLETTERIE · 24/24

Netto
Sury-le-Comtal

DU LUNDI AU SAMEDI
DE 8H30 À 19H30

LE DIMANCHE MATIN
DE 9H00 À 12H30

les Mousquetaires

04 77 37 98 68

www.netto.fr

7/7 · 24H/24H · amazon locker · Photomaton

SURY-LE-COMTAL
NOUVEAU CONCEPT

RESTAURANT RG GAMBETTA

Pizzas · Pide · Tacos · Kebab · Sandwichs · Hamburgers · Salades

sur place ou à emporter

VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE :
LIVRAISON GRATUITE À PARTIR DE **20€ D'ACHAT**

du **Mardi** au **Samedi** de **11h30 à 15h** et de **18h à 22h**

le **Dimanche** de **18h à 22h** – fermé le **Lundi**

photos non contractuelles

RENAULT · DACIA · ELAN

GARAGE BARCET

Station service ELAN 24h/24 - Carburant additive
Carte Total GR accepté - Lavage véhicules 24h/24

04 77 30 81 21

SURY-LE-COMTAL

Vente Voitures Neuves et Occasions toutes marques
Echange ou réparation de pare-brise
Réparations toutes marques

Mathieu POUILLY
Votre conseiller en immobilier à Sury-le-Comtal

ESTIMATION GRATUITE

Diplômé en immobilier et fort de mes 4 années d'expérience, je mettrais mes connaissances à votre disposition pour vous accompagner au mieux dans vos projets.

06 77 82 77 01
mpouilly@agence-jaspe.fr

14 Av Denfert-Rochereau
42000 Saint-Etienne

JASPE

EURL DAMIEN MARTIN
Plomberie - Chauffage

7 Bd Jean Moulin
42 450 Sury Le Comtal
Tél. 06.19.15.62.02
damien.martin42@gmail.com

DAMIEN MARTIN
PLOMBERIE - CHAUFFAGE

POTEL ORAIN
MAÇONNERIE GÉNÉRALE

04 77 30 88 29
www.potelorain.fr

MAISONS PARTICULIÈRES
BÂTIMENTS COLLECTIFS
ENDUIT DE FAÇADES
RÉNOVATION D'HABITAT

L'Entreprise de vos Projets

CONSTRUCTION
CHOLTON
Canalisateur

EXPLOITATION
CHOLTON
Eau et Assainissement